VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 26 JUIN 1918 — No. 33

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
États-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Tou[illegible]nications concernant le journ[illegible]erie devront être adressées :

Le [illegible]oba
42 AVENUE [illegible]ROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 juin est pour les Canadiens-français une date sacrée.

C'est le jour de la fête nationale.

C'est le jour où l'on aime à se replier sur soi-même pour jeter un regard vers le passé, envisager le présent, et explorer l'avenir.

C'est le jour où l'homme aime à se rappeler sa naissance.

C'est le jour où le patriote doit réchauffer le sang qui coule dans ses veines pour qu'il aille porter à son coeur un sentiment d'amour toujours plus vivace et plus brûlant, du sol qui l'a vu naitre, du berceau qui l'a reçu tout petit enfant, de l'église qui l'a fait chrétien, enfant de Dieu, de l'école ou du collège où il a appris à demêler les connaissances humaines et à approfondir la science; de ses parents à qui, après Dieu, il doit tout.

C'est le jour où il a le droit de parler de ses vertus, même s'il ne doit pas oublier ses défauts.

C'est le jour où il a le droit de parler de sa famille avec fierté, même si dans son histoire il y a des coins sombres car c'est le jour de sa fête et il a droit aux réjouissances légitimes.

C'est le jour des fortes résolutions.

C'est le jour où l'on doit aviser aux moyens de corriger les erreurs du passé, mais c'est aussi le jour des encouragements.

C'est le jour où le Canadien-français a le droit de donner la préférence à la mention de ses qualités plutôt qu'au souvenir de ses défauts.

C'est le jour enfin où l'on peut lui permettre un petit accroc à la vertu de l'humilité, car c'est le jour de sa fête.

Il y aura bien du reste encore 364 jours dans l'année, durant lesquels 364 d'autres se chargeront volontiers, avec empressement même, de lui rappeler ses fautes et ses travers.

Vraiment il a bien le droit, à la Saint-Jean-Baptiste, de demander qu'on le laisse tout à sa joie et tout à son bonheur.

Pourtant cette année, un voile de tristesse a couvert nos têtes.

Le cyclone de la guerre a encerclé l'univers et a tout emporté sur son passage.

Nos jeunes gens sont disséminés à différents endroits.

Plusieurs déjà ont vécu et sont passés dans l'au delà.

Nombreux sont ceux qui actuellement luttent sur la terre de France et célèbrent la fête nationale dans les tranchées; les autres sont conscrits et attendent l'ordre du départ.

Nous avons nos héroïques blessés, nos foyers en deuil, nos familles affligées, nos mères en pleurs.

Nous ne pouvions nous laisser, comme par le passé, emporter dans les transports de la joie humaine.

Nous avons donc prié.

Nos bras se sont tendus vers le Dieu de toutes les miséricordes, de tous les pardons, de toutes les joies véritables et de toutes les espérances.

Nous nous sommes prosternés aux pieds de la Croix et la célébration du Saint Sacrifice de la messe, a été l'unique démonstration publique de la nationalité Canadienne-française.

Nous n'avions pas besoin de plus.

C'était bien le seul acte qui convenait aux circonstances et c'était bien la manière la plus logique de continuer à écrire l'histoire de notre peuple, car, c'est aux pieds des autels que chaque fois, dans les moments de crise ou de tourmente, nos prédécesseurs sont venus chercher consolation, force et courage.

Consolation, force et courage, il nous en faut, quand après 150 ans de fidélité inviolable à la couronne Britannique, nous avons encore à subir les injures et les affronts et que nous sommes toujours en butte aux accusations de déloyauté et de couardise.

LA LOYAUTE DES CANADIENS FRANCAIS

Quoi que puissent dire et penser les fanatiques de toutes couleurs et de tout acabit de notre loyauté à la couronne britannique, cette loyauté est très sincère et profondément enracinée dans le coeur de notre nationalité.

Nous l'avons prouvé en maintes occasions, nous le prouvons encore aujourd'hui et pour tout homme libre de préjugés, notre loyauté apparait [illegible] et resplendissante si on l'envisage en face de la [illegible] des événements qui se sont déroulés au Canada depuis le jour où nous sommes passés sous la domination anglaise.

Les armées de Montcalm venaient d'être défaites par le général Wolfe.

Le général de Lévis [illegible] tenté un dernier effort et [illegible] devant se rendre [illegible] sans avoir son drapeau qu'il préférait brûler.

La défense du drapeau français par les troupes canadiennes avait été tenace et courageuse, mais abandonnés par la mère-patrie, ces héroïques soldats se voyaient écraser par le nombre.

Grande fut la déception et profonde [illegible] ceux qui devaient être les fondateurs d'une nouvelle nation.

Abandonnés par [illegible] nos pères [illegible] se [illegible] eux-mêmes, ils firent [illegible] autour de leurs chefs [illegible] ne les désertèrent pas, ils se pressèrent en foule sous les voûtes de [illegible] églises, aux pieds de la Croix et [illegible] de vivre et [illegible]

Le [illegible] entre serment. Ce [illegible] d'être toujours loyaux à la [illegible]

[illegible] l'histoire atteste [illegible] de leur [illegible] à la parole donnée.

1775. Les [illegible] d'Amérique se révoltaient contre la mère-patrie.

[illegible] Amérique du Nord.

[illegible] rangés du côté américain [illegible] britannique [illegible] américain.

[illegible] des hommes d'Etat anglais avaient [illegible]

L'usage de [illegible] langue et [illegible] de leur religion étaient [illegible] par des mesures sévères.

La plupart d'entre eux avaient [illegible] dans les armées de France.

L'amour de la vieille France et le désir de la revanche devaient être encore vivaces dans leurs coeurs.

De brillants généraux comme Lafayette et Rochambeau leur tendaient la main, et les appelaient sous les plis du drapeau américain, en montrant à leurs yeux cet autre drapeau encore éblouissant de la gloire de l'ancienne mère-patrie à peine perdue, et les enveloppant encore dans les effluves du plus pur et du plus cuisant amour du foyer paternel.

Jamais peuple ne pouvait être mis à plus dure tentation; et pourtant ils résistèrent à toutes les invitations, ils restèrent fidèles au drapeau anglais et sauvèrent le Canada à l'Angleterre.

1812. Les Américains allaient conquérir le territoire canadien.

La défaite des troupes britanniques à Châteauguay chassait le drapeau anglais de l'Amérique du Nord.

Encore là, les Canadiens-français sous le commandement de Salaberry repoussaient l'invasion et de nouveau sauvaient la puissance anglaise en Amérique.

1870. Les Etats-Unis avaient les yeux sur le grand Ouest canadien.

Les Féniens tentaient l'invasion de nos immenses prairies.

Le peuple Métis était en guerre ouverte avec le vieux Canada.

Leurs propriétés, leurs biens, leur langue et leur foi étaient menacés par des accapareurs sans scrupules.

De leur conduite allait dépendre l'avenir de la souveraineté anglaise sur ce prodigieux pays de l'Ouest.

Ils voulurent être fidèles à la couronne anglaise.

Oubliant leurs propres réclamations et leurs griefs, ils furent loyaux au serment d'allégeance porté au trône d'Angleterre par leurs ancêtres de Québec.

Encore une fois le Canada fut conservé à l'Empire Anglais.

Cette loyauté est la même aujourd'hui qu'elle était alors.

Mais hélas! que d'assauts, que de provocations n'a-t-elle pas subis?

Quel amas de persécution, d'ennuis, d'injustices!

Quelles banquises de préjugés, n'a-ton pas amoncelées pour geler leur patriotisme et l'étouffer à tout jamais!

Nulle province anglaise où le vent de la persécution n'ait soufflé!

FOI ET LANGUE

Le Canadien-français tient à deux choses, à sa foi et à sa langue, plus qu'à sa vie.

A leur libre exercise l'on a jeté toutes sortes d'entraves.

Les attaques au lieu de diminuer semblent vouloir augmenter en violence.

Quand on a épuisé le vocabulaire des injures et des mots grossiers à notre adresse; quand on s'aperçoit que les mesures rigoureuses et injustes deviennent trop cruelles et trop cuisantes, on adopte le régime du silence froid et dédaigneux en réponse à nos justes plaintes; on suspend temporairement l'exécution des plans persécuteurs, quitte à les reprendre plus tard, quand on croira que les anciennes plaies sont cicatrisées et que l'injure est oublié.

Tel, le bourreau qui suspend le fouet de la flagellation, pour donner le temps à la victime de reprendre les forces nécessaires, pour être en état de supporter la continuation du douleureux traitement.

C'est là, l'histoire du peuple Canadien-français depuis 150 ans, aux prises avec les fauteurs de discorde et les semeurs du préjugé.

N'empêche que nous sommes restés loyaux à la couronne Britannique, grâce aux généreux pansements qui nous ont été administrés à différentes époques par les hommes d'Etat Anglais et par un certain nombre de courageux et francs défenseurs de la constitution, qui bien qu'Anglais et Protestants, ont rougi eux-mêmes des sourdes menées de leurs propres compatriotes; mais, nous pouvons ajouter, grâce surtout à la foi qui a été le bouclier de nos pères, et qui doit être le nôtre si nous voulons conserver l'héritage d'honneur qui nous a été remis entre les mains.

Loyaux nous le serons toujours envers et contre tout.

Loyaux nous le sommes aujourd'hui et le temps n'est pas éloigné où la preuve se fera voir dans une lumineuse clarté pour tout homme droit qui voudra loyalement reconnaitre la vérité.

Mais, comme nous le disait le prédicateur de dimanche dernier, M. l'abbé Primeau, et, c'est cette pensée que nous voulons détacher de son admirable sermon pour la laisser à la méditation de nos lecteurs.

C'est la foi qui nous a sauvés; c'est la foi qui nous sauvera, pourvu qu'elle soit chez nous aussi franche et aussi vivace qu'elle était chez nos pères.

Malheureusement, il faut l'admettre loyalement, cette foi nous l'avons laissée se refroidir dans nos âmes.

Nous n'avons plus cette foi solide et pure qui était le roc inébranlable sur lequel s'appuyait nos parents.

Le bien être, le succès et le luxe nous ont quelque peu éloignés du chemin étroit de la souffrance qui rend le lutteur invincible, pour nous jeter dans le chemin plus large et plus facile du laisser faire et de la mollesse.

Le temps est aux réactions viriles.

La mort regarde le monde en face.

Jusqu'au païen qui tend les bras au ciel et reconnait la nécessité de la prière.

Le canon ne semble pas vouloir se taire avant que les nations ne se soient jetées à genoux.

Ne soyons pas aveugles nous-mêmes, ouvrons les yeux, et à la lumière des grands événements modernes, sachons revenir aux belles et nobles traditions qui sont écrites en lettres d'or dans l'histoire du Canada-Français.

ADRESSE DU PRESIDENT DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Quand les Canadiens-français passèrent sous la domination de l'Angleterre, ils formaient déjà un peuple avec ses coutumes, ses traditions, sa langue surtout, cette flamme de vie qui s'échappe de l'âme nationale. Nous avions une patrie que nous transmettions avec nos personnes à nos nouveaux souverains. Nous avions une patrie. Or une patrie, si humble qu'elle soit inspire l'amour à ses enfants et exige le respect des étrangers imbus des notions de droit, d'honneur et de liberté.

L'amour des enfants pour leur patrie est naturel à tout coeur bien né, mais le désir d'exiger le respect des étrangers pour sa nation est un instinct de noblesse qu'une race fière ne peut abdiquer sans forfaire à la conscience et à l'honneur. Noblesse oblige-oui, noblesse oblige le vainqueur comme le vaincu, et c'est un titre de gloire pour les deux de ne rien faire d'indigne, ni par tyrannie dans la victoire, ni par bassesse dans la défaite, et de rester égaux et fiers par les mêmes sentiments chevaleresques malgré l'inégalité amenée par le sort des armes.

Grâce à notre clergé si admirable par ses lumières et son dévouement, nous avons appris notre devoir dans les circonstances difficiles de notre histoire.

Et, ici, il me fait plaisir, Monseigneur, d'adresser à votre Grandeur ces paroles qu'un concitoyen distingué adressait à un évêque.

"Partout où il y a lutte partout où il y a eu progrès, partout où "a surgi une pensée qui marquait véritablement un pas vers l'avenir "nous voyons le nom d'un évêque illustre ou d'un apôtre prêchant avec "sagesse ou parlant avec simplicité, illuminant les esprits ou gagnant "les coeurs et montrant dans tous les cas, pour notre liberté, pour nos "institutions et même pour notre prospérité matérielle, cette sollicitude ce soin jaloux qui ne sont pas incompatibles conséquemment "avec l'administration des choses spirituelles.

"Et cependant, cette voix de nos prêtres, à la fois, pacifique et "pratique, nous apprit à reconnaitre nos vainqueurs mais fièrement "et sans rien abdiquer de notre dignité et de nos croyances nous inspira ce sentiment inviolable de fidélité qui dit que nous partageant "nous-mêmes, nous avons donné loyalement et sans arrière-pensée "notre bras à l'Angleterre, et réservé nos coeurs à la France".

Ces devoirs d'un patriotisme complexe mais sincère et intelligent, nous saurons les remplir, sous votre direction, Monseigneur, et nous saurons garder la fidélité à notre sang français sans forfaire à notre loyauté britannique. L'un sera garant de l'autre. Car, si nous pouvions renier notre race, on pourrait craindre davantage que nous trahissions notre souverain.

La religion qui est l'atmosphère de nos fêtes patriotiques élève et purifie nos sentiments, nous console dans nos chagrins, nos deuils et nos malheurs en nous montrant la patrie céleste dont celle d'ici-bas n'est que le vestibule.

Monseigneur, c'est surtout en voyant à notre tête des chefs comme votre Grandeur en qui nous reconnaissons l'éclat de la prudence et de la piété, que nous marchons avec confiance vers notre destinée. Nos évêques, nos prêtres changent de nom, mais le même esprit apostolique, la même lumière surnaturelle qui éclairait les illustres fondateurs de ce diocèse se reconnait sans altération dans leurs successeurs et semble même augmenter parfois pour les mettre à la hauteur des crises difficiles que nous traversons. Aussi nous embrassons dans une une même vénération nous chérissons d'un égal amour ces glorieux évêques, ces saints prêtres d'autrefois, ces pères de notre patrie, et ceux qui nous guident actuellement dans cette tourmente effroyable qui bouleverse le monde.

Un siècle s'est passé; les siècles passeront, mais nous et nos enfants nous resterons fidèles aux évêques que le Saint-Esprit a préposés au gouvernement de l'Eglise, toujours fidèles au Souverain Pontife le Vicaire de Jésus-Christ.

Pour affermir ces sentiments dans nos coeurs veuillez nous accorder, Monseigneur, votre paternelle bénédiction.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface,
par *F. Lachance, président.*

REPONSE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Monsieur le Président,

Ai-je besoin de dire que j'accepte votre adresse avec plaisir. Elle est l'expression des sentiments du peuple canadien parlant par la bouche du président de sa Société nationale. Elle s'adresse au premier pasteur de ce diocèse. C'est le peuple s'adressant à la Ste-Eglise; ce sont les fils venant à leur mère en un grand jour de fête. Soyez mille fois les bienvenus.

Par la foi, je suis votre père, par la communauté de sang, je suis votre frère, par les aspirations communes, je suis votre concitoyen. Toutes ces choses très nobles en elles-mêmes s'allient aisément, et, si saint Paul a pu être le plus cosmopolite des apôtres oserions-nous dire, tout en restant juif par le coeur, je ne vois pas comment il serait nécessaire de laisser s'amoindrir le sentiment natonal en nous, pour être l'évêque et le père de tous.

Comme vous le dites très bien, monsieur le Président, le soin des choses spirituelles est parfaitement compatible avec le souci de la liberté des siens, de la défense de leurs institutions, et même n'exclue pas la sollicitude pour leur prospérité matérielle.

Les grands évêques qui nous ont précédé sur ce siège de Saint-Boniface ont su associer ces choses et rester des hommes de Dieu; leur humble successeur n'a qu'à s'efforcer de suivre leurs traces, et c'est son désir. Fasse Dieu que la réalisation de ces désirs ne soit pas trop indigne des grandes oeuvres faites par ces morts glorieux.

La patrie pour nous Canadiens-français comporte la communauté de la langue, des croyances, et des traditions nationales.

L'un de nos poètes a dit:

"Jadis la France sur nos bords,
"Jeta sa semence immortelle,
"Et nous secondant ses efforts
"Avons fait la France nouvelle.

Pour nous, Canadiens-français, la patrie c'est la France Nouvelle. Qu'elle soit sur les bords du majestueux St-Laurent, sur les bords de l'Outaouais sur les bords de la Rivière-Rouge ou dans les grandes prairies de l'Ouest, c'est toujours la France Nouvelle, puisque partout, c'est la communauté de foi, de langue de souvenirs et de traditions. C'est l'amour de cette patrie, et de tout ce qui peut la perpétuer, que je vous engage de cultiver soigneusement dans vos coeurs dans vos foyers, dans vos paroisses dans cette province et dans toutes les parties du Canada, où vous irez habiter.

C'est dire que nous n'accepterons jamais l'idée de parquer la patrie canadienne dans une des provinces de ce vaste pays, lui refusant toute expansion en dehors de ce territoire, déjà débordé par les nôtres.

Est-ce à dire que nous marchandons notre loyauté à l'Angleterre? L'histoire de notre passé est là pour donner le démenti à cette calomnie, les événements actuels sont la sublime continuation de notre fidélité passée. Certains devoirs nouveaux et très onéreux, périlleux même peut-être pour notre vie nationale au Canada, ont été vivement discutés par les nôtres; c'était leur droit incontestable, car quoi qu'on puisse en dire, ces devoirs nouveaux sont sûrement en marge de la constitution qui nous régissait. La guerre a bouleversé bien des choses. Nous nous abstenons de qualifier ici les moyens mis en oeuvre pour donner force légale à des devoirs nouveaux, mais quand ces devoirs sont apparus aux nôtres revêtus de la majesté de la loi, avec l'énergie d'hommes fiers et intelligents, qui voient à temps la responsabilité et qui la discutent quand c'est leur droit, ils ont marché à l'accomplissement du devoir, alors que d'autres qui avaient gardé le silence quand il était temps de parler, jettent les hauts cris alors que les nôtres marchent résolument au devoir. On a crié au changement de l'opinion dans Québec et partout où se trouvait la patrie Canadienne-française. De changement, pas; mais de la loyauté en actes, c'est ce que nous avons toujours donnée à l'Angleterre, et c'est tout ce qu'elle peut nous demander.

Cela ne veut pourtant pas dire que nous donnons tête-baissée dans les rêves creux des impérialistes à outrance. Nous gardons pour la

A suivre sur la page 4

DE LA CONFIANCE

(*La Défense*)

Qui de vous n'a pas reçu au cours de sa vie quelques-uns de ces livres-réclames lui promettant, moyennent certaine rémunération, naturellement, de lui enseigner le moyen de réussir? Pas n'est besoin de ces petites publications, destinées bien plus à pervertir qu'à améliorer une situation, pour trouver le secret que ces grands savants font semblant d'avoir découvert: la confiance en soi-même.

Comme nous le disions dans notre dernier article, ce qui fait toujours notre faiblesse dans la lutte que nous avons à soutenir pour la survivance de notre langue et de notre foi, c'est le manque de confiance en nous-mêmes. Parce que nous sommes la minorité et que nous coudoyons une majorité arrogante, se croyant souvent supérieure en tout parce que plus brutale, nous sommes portés à nous effacer, à nous croire plus petits, plus imparfaits que nos compatriotes d'autre nationalité et d'autre langue. Parce qu'on nous regarde de haut cela ne veut pas dire que nous sommes inférieurs.

Pourquoi baisserions-nous la tête devant ceux qui se croient essence supérieure et qui, en somme, ne sont pas à notre niveau qu'en autant qu'ils sont plus bas. C'est une triste supériorité que celle d'avoir la force pour écraser son voisin plus faible. Les persécuteurs romains, comme ceux de tous les siècles, l'avaient cette supériorité; et les Alemands ne la possédaint-ils pas, eux aussi, cette supériorité, lorsqu'ils écrasaient la pauvre petite Belgique coupable seulement d'être un obstacle à leur ambition?

Si nous voulons réussir, il faut une bonne fois nous convaincre que nous ne sommes en rien inférieurs aux autres nationalités. En quoi peut-on sérieusement nous accuser d'infériorité? Est-ce que ces dédains, ces accusations peuvent avoir du poids quand elles sont proférées contre nous qui avons, au prix d'énormes et de multiples sacrifices, réussi à conserver notre langue nos coutumes et notre foi, par les membres d'une nation qui a elle-même perdu sa langue, ses traditions, ses coutumes, et qui apostasie en masse?

Somes-nous moins intelligents que ceux qui nous persécutent parce que nous savons apprendre la langue de nos voisins sans oublier la nôtre? Toutes les nations ne peuvent pas dire la même chose.

Sommes-nous inférieurs aux autres parce que, souvent, nous sommes moins riches? Pour tirer un bon compte de nos richesses, il ne faut pas seulement compter les écus sonnants que nous pouvons exhiber, mais aussi les nombreuses familles que nous avons élevées, données à l'Eglise, à la nation et à la patrie.

C'est une étrange prétention que celle énoncée dernièrement par un pasteur protestant de la ville de Londres, qu'il est préférable de voir 35,000,000 de citoyens riches, heureux et forts que d'en voir 60,000,000 qui crient après la lune. Une nation ne possédant que peu de membres peut contenir beaucoup de riches pécuniairement, de supposés forts et heureux; mais ce n'en est pas moins une nation pauvre si on veut la comparer à sa voisine qui possède la grande richesse du nombre, des énergies et des bonnes volontés.

Si en nous comptant un à un, on peut constater que nous n'avons pas la richesse qui fait les envieux, en nous considérant comme tout, comme nation, on ne prend pas de temps à s'apercevoir que nous la possédons cette richesse. Ne serait-ce pas là la grande raison qui porte nos nombreux adversaires à nous déclarer la guerre, à nous persécuter, à faire des efforts inouis pour nous faire disparaitre, nous engiober, nous digérer et remplacer ainsi le nombre qui leur manque?

Ne craignons donc pas de nous affirmer partout où l'occasion se présente. Parlons notre belle langue française partout, à la maison, sur la rue; dans les bureaux publics, aux magasins; c'est un des meilleurs moyens de combattre ceux qui veulent sa disparition.

Employer quand ce n'est pas nécessaire, la langue anglaise, craindre de parler français en tel ou tel endroit pour ne pas offusquer tel ou tel personnage, pour ne pas se faire dire que l'on est "french", c'est jouer le jeu de ceux qui veulent nous faire disparaitre comme entité française. C'est évidemment par ce moyen qu'ils comptent le mieux réussir puisqu'ils accordent souvent un dé-

(A suivre sur la 2ème page)

DE LA CONFIANCE

(Suite de la 1ère page)

dain débordant aux accents français. Ils croient par là nous faire perdre graduellement l'estime que nous devons toujours garder pour la langue maternelle, et finalement, nous la faire abandonner nous-mêmes.

Il est très important que nous n'aidions pas nos ennemis à nous combattre. Rendons-nous compte de ce que nous sommes, de qui nous descendons et de notre mission en Amérique, et jamais la crainte ne nous empêchera de faire résonner partout la plus belle langue du monde.

Joseph GREGOIRE.

DU DANGER DES HOMONYMES

Il suffit de jeter les yeux sur les discours qu'échangent les chefs du socialisme français avec les délégués de la Confédération américaine du travail pour juger que les interlocuteurs ne parlent pas le même langage. Tout le socialisme français contemporain est dominé par l'idée de la lutte des classes par l'inspiration qui anime le célèbre manifeste communiste que Karle Marx et Engels publièrent en 1847. Les illusions auxquelles nos compatriotes socialistes sacrifient trop souvent dans le domaine de la politique extérieure, n'ont pas d'autre origine. Or, s'il est une conception à laquelle répugne l'"American Federation of Labour", c'est bien celle de l'Internationale.

Cette puissante organisation compte deux millions de membres payants soit le total du personnel trade-unionists des Etats-Unis, moins les 750,000 adhérents des "Fraternelles de chemins de fer", qui ne lui sont affiliés qu'indirectement. Elle n'a pas de programme politique défini et ne s'est liée à aucun parti. Son mot d'ordre est le classique "Un équitable salaire pour une équitable journée de travail." Elle marchande avec les groupements politiques existants et passe avec eux de véritables traités. C'est ainsi qu'en 1912 et en 1916 elle a contribué à faire élire M. Wilson. Elle est très satisfaite des résultats obtenus: réglementation des heures et des conditions de travail, droit de coalition, droit de conclure des contrats collectifs, etc. Ne comptant dans ses rangs que des ouvriers spécialisés (skilled labour), qui gravissent peu à peu l'échelle sociale, elle est essentiellement conservatrice et a toujours résisté à ceux qui voulaient lui faire jouer un rôle de "démocratie sociale". A plus forte raison s'est-elle refusée à formuler une politique de guerre. Son chef, M. Gompers, soutient purement et simplement le président et sa résolution de ne pas faire le jeu de l'ennemi en se consultant pendant la guerre avec les socialistes allemands est bien connue... Pas le moindre grain d'idéologie dans tout cela.

C'est donc par une aberration complète que, débarquant en France, l'American Federation of Labour a été orientée vers la Confédération générale du travail et tout ce qui s'y rattache. Entre ces deux sociétés il n'y a que le nom de commun. Il faut se défier des homonymes, surtout lorsqu'ils viennent entre pays différents.

Nous savons bien ce que certains peuvent objecter à notre raisonnement. L'idéologie socialiste, dira-t-on, s'étale tout entière dans les discours et messages de M. Wilson. Nous accordons que bien des mots et des phrases s'y trouvent dont, chez nous, nous n'approuvons pas l'emploi. Mais nous croyons que prononcés du côté américain ou du côté européen de l'Atlantique, ils n'ont pas le même sens, c'est-à-dire qu'ils ne répondent pas aux mêmes intentions. Voici, selon nous, la distinction à établir. Les Etats-Unis travaillent pour la Société des nations, mais ils y travaillent dans l'esprit du savant qui peine dans son laboratoire, sans jamais considérer comme réel ce qui est encore à démontrer. Nos alliés d'Amérique ont une histoire unique au monde. Ils se sont développés et ont atteint leur gigantesque puissance d'aujourd'hui à l'abri de toute rivalité internationale vraiment sérieuse. Ils ont vu, au temps de la guerre de Sécession, se former une ligue d'Etats qui semblaient séparer deux civilisations très distinctes. Ils voient chaque jour toutes les races de l'Europe se fondre dans le creuset de leur pays en une nation compacte. Ils espèrent que la même transformation se répètera dans l'Europe tourmentée et divisée qu'ils ont sous les yeux. Mais tout prêts qu'ils puissent être à constater l'heureux phénomène, ils se préparent à la bataille comme s'il n'en devait rien être. Le modèle de société future qu'ils portent en eux ne risque donc pas de mettre en péril notre société d'états. Agir ainsi, ce n'est pas être idéologue. Ne nous laissons pas plus égarer par les ressemblances de mots que par les ressemblances de noms.

Aux Etats-Unis, pour trouver leurs pareils, nos socialistes devraient rendre visite aux syndicats de manoeuvre, d'ouvriers à tout faire (unskilled labour) qui forment la fédération connue sous le nom d'International Workers of the World. C'est ici que l'on parle d'abolir le "salariat" et que l'on ne répudie pas le sabotage. Les syndicats australiens, pareillement dénommés, ont été, pendant la guerre, le grand embarras du gouvernement de M. Hughes. Ces "Travailleurs internationaux de l'Univers" sont de véritables Bolcheviks de langue anglaise. A l'heure critique où nous vivons, appartiendrait-il à des Français (s'ils en avaient le pouvoir) de repousser vers les conceptions de guerre de ces extrémistes les travailleurs patriotes et dévoués à notre alliance qui aujourd'hui assurent la France de leur sympathie et de leur concours? Dans une autre sphère, ne serait-ce pas recommencer, et avec des résultats définitifs cette fois, la mauvaise oeuvre de dissociation qui s'est accomplie en Russie?

PERTINAX.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A ST-ADOLPHE

Grand Pique-Nique

le 1er juillet 1918

Grand'messe, Fanfare, Partie de balle-au-camp, Courses de chevaux, magnifiques prix.

Repas et rafraîchissements.

Le soir, séance et concert.

Le train du C. N. R. laisse la gare Union à 7½ h. a. m., pour la station Cartier, où il y aura des voitures pour vous conduire à St-Adolphe. Tous sont invités.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 27 juin 1918, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juin 1918

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Rendrons-nous les coups?

Voici que l'été approche, que l'action militaire se ralentit en Picardie et en Flandres, pavées de cadavres allemands, et que la guerre aérienne, à la faveur de la belle saison et du répit que vont lui laisser les grandes opérations stratégiques, va redoubler d'intensité.

Tout le monde le pressent, et tout le monde en parle; mais il faut bien convenir que si chacun a sa doctrine en matière de bombardement aérien, les opinions dans l'ensemble sont encore loin de s'accorder, oscillantes qu'elles sont pour la plupart entre deux grands courants.

Les uns disent : "Si les Allemands bombardent nos villes, il n'y a qu'un moyen de leur faire lâcher prise, c'est de faire souffrir les leurs. Sans doute les objectifs qui sont à notre portée sont moins nombreux et moins vulnérables que ceux où ils peuvent atteindre chez nous. M[illegible] c'est une raison de plus pour cogner plus fort où nous le pouvons, pour fabriquer dix avions contre un des leurs, pour pousser à fond notre offensive aérienne jusqu'au plus sensible de leur chair!"

D'autres prétendent : "C'est folie que de vouloir lutter avec l'Allemagne sur ce nouveau terrain où il lui plait de faire dévier la guerre. Paris et Londres sont sous ses coups, alors que les Alliés ne peuvent bombarder que des villes éloignées du centre politique de l'Empire. Il ne vaut pas la peine d'entacher la réputation de la France dans une politique de représailles qui ne peut qu'être sans aucune portée morale ou militaire. Mieux vaut subir, comme un fléau de plus, l'épreuve qui nous est encore imposée par la barbarie d'un ennemi que nous dénonçons au jugement et à la réprobation du monde!"

Les gouvernements alliés eux-mêmes paraissent avoir été pris successivement dans ces tourbillons contraires, si bien que l'Angleterre et la France ayant depuis quelques semaines cessé toute action aérienne lointaine, mais sans qu'il ait été encore pris aucun engagement officiel, personne ne sait trop quelle ligne de conduite sera finalement adoptée.

La vérité cependant, ainsi qu'il arrive souvent, n'est implicitement contenue dans aucune des deux tendances qui s'affirment.

Nul ne peut prétendre qui, si puissants soient les moyens mis en œuvre par les Alliés, ils puissent être immédiatement de taille, tant que la carte de la guerre ne sera pas modifiée, à nous mettre vis-à-vis de l'Allemagne en supériorité. Aurions-nous dix avions à opposer à un seul de nos ennemis que si nos objectifs demeurent trois fois plus éloignés que les siens et trois fois moins vulnérables, l'équilibre ne serait pas encore renversé en notre faveur.

Mais il n'y a rien là qui puisse conduire à une décision de découragement et de résignation. En ne rendant pas à l'Allemagne la monnaie de sa pièce dans toute la mesure où il nous sera possible, nous ne tarderions pas à nous trouver vis-à-vis d'elle dans une écrasante infériorité matérielle.

Les bombardements aériens n'atteignent pas que des populations paisibles et leur résistance morale. Leurs effets sont immédiats sur le rendement industriel et usinier des agglomérations qu'ils intéressent. L'Allemagne, gardant intactes ses ressources matérielles et paralysant sensiblement les nôtres, obtiendrait rapidement un résultat supérieur à toutes les victoires militaires qu'elle s'attribue, si, par fausse sensibilité, la France se laissait bombarder sans réagir activement. S'il est vrai que l'Allemagne peut à cette heure profiter d'une situation privilégiée, ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée. D'autant plus qu'en dehors des changements sur le théâtre militaire il est dans l'évolution scientifique certains progrès dont le moindre effet sera d'aplanir les plus importantes des difficultés qui se mettent en travers de notre action sur elle.

Le rayon d'action des appareils augmente sans cesse, propageant de plus en plus la destruction aérienne; la navigation nocture fait des progrès de géants et la radiogonométrie va lui donner une impulsion nouvelle. Il y a quelques mois encore les bombardiers ne s'aventuraient qu'avec difficultés et risques au delà de la zone immédiate des lignes dont les repères leur étaient connus et sur lesquels ils règlaient leur marche. Mais l'adaption des pilotes, l'application de certaines connaissances techniques, l'emploi de phares puissants, d'instruments de précision et de la boussole compensée ont déjà élargi jusqu'à plus de cent kilomètres la zone d'action effective. Elle s'é-

(A suivre sur la 4me page)

AVIS PUBLIC

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917.

Hommes de dix-neuf et vingt ans.
Congé pour la moisson.
Congé d'absence pour cause de tort extrême.
Procédure pour obtenir un congé d'absence.

Hommes de dix-neuf et vingt ans.

Il a été porté à l'attention du gouvernement qu'il existe une impression très répandue que les jeunes gens de dix neuf ans, et ceux qui ont eu vingt ans depuis le 13 octobre 1917, ainsi que ceux qui atteindront dix neuf ans de temps à autre et qui ont été ou seront appelés à s'enregistrer sous le régime de la Loi du Service militaire, doivent être appelés immédiatement sous les drapeaux.

Cette impression est tout-à-fait inexacte. Aucune date n'a encore été fixée pour appeler ces hommes à se présenter pour le service, et la question n'a pas été non plus soumise à la décision du Cabinet. En vue du besoin de la main-d'œuvre sur les fermes, il est très improbable que l'étude de cette question soit entreprise avant la fin des récoltes, bien que naturellement l'action du gouvernement devra être en premier lieu déterminée par la situation militaire.

Il n'y a aucune obligation ultérieure de la part des jeunes gens des âges ci-dessus mentionés qui se sont enrégistrés ou qui le feront ci-après, jusqu'à ce qu'ils reçoivent un avis des Régistraires.

Congé pour la moisson.

Il a été reçu des demandes quant à la possibilité d'accorder pour le temps de la moisson un congé aux troupes qui peuvent se trouver dans le pays à cette époque. Il ne peut être donné aucune assurance définitive sur ce point, attendu qu'il faut profiter des navires à mesure qu'ils deviennent disponibles. D'un autre côté, un congé pour le temps de la moisson sera accordé si c'est possible d'une façon quelconque.

Congé d'absence pour cause de tort extrême.

On désire que les Règlements concernant les congés d'absence dans les cas de tort soient connus de tous et parfaitement compris. Ce congé sera accordé dans deux cas : a lorsqu'un tort extrême provient du fait que l'homme concerné est soit le seul fils capable de gagner la vie, d'un père tué ou rendu infirme au service ou présentement en service outre-mer, ou en entraînement pour ce service, ou sous traitement après son retour d'outre-mer; ou le seul restant de deux ou plusieurs frères capables de gagner la vie, l'autre frère ou les autres frères ayant été tués ou rendus infirmes au service ou étant présentement au service outre-mer, ou en entraînement pour outre-mer, ou sous traitement après son ou leur retour d'outre-mer : les frères mariés avant le 4 août 1914, vivant dans des établissements séparés et ayant un enfant ou des enfants ne doivent pas être comptés, [illegible] le fait que l'homme est le "seul" fils ou frère restant; [illegible]

Il [illegible] dans tous ces cas le principal [illegible] la perte ou [illegible] envers l'individu concerné [illegible] ses membres de sa famille ou ceux qui dépendent de lui.

Procédure pour obtenir un congé d'absence.

On a adopté un moyen simple pour traiter ces cas. Des formules de demandes ont été fournies à chaque Dépôt de bataillon et à un officier de chaque bataillon a été assigné le devoir d'y accorder une attention immédiate. L'homme concerné devrait en se rapportant à son unité déclarer s'il désire demander un congé d'absence pour une ou plusieurs des raisons mentionnées et sa formule de demande sera alors remplie et expédiée immédiatement aux Quartiers-généraux de la Milice à Ottawa. Dans l'intervalle, si le cas paraît méritoire, il sera accordé à l'homme un congé provisoire de trente jours, afin qu'il puisse retourner chez lui et continuer de remplir son emploi civil pendant que son cas se règle définitivement.

Emis par le Ministère de la Milice et de la Défense.
Ministère de la Justice.

REPONSE DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

(Suite de la 1ère Page)

patrie canadienne-française l'amour tendre et chaud que nous devons à notre foi, à notre langue, au culte de nos souvernirs et à la préservation de notre entité nationale.

Le jour où l'Angleterre nous garantissait nos libertés civiles et le libre exercice de notre religion, elle nous garantissait ce que nous réclamons aujourd'hui dans le Canada tout entier. Si certains représentants du sentiment anglais, en ce pays, trouvent que la mère-patrie nous a garanti une trop large somme de libertés, libre à nous de proclamer, croyons-nous que le moment est fort mal choisi pour le dire, alors que les conséquences pratiques du contrat, tel qu'expliqué par les faits actuels, au moins, nous imposent le sacrifice du plus pur de notre sang, que nous avons le mérite d'offrir alors que les libertés essentielles à notre vie nationale sont contestées en maints endroits du Canada, et notamment au Manitoba.

Cela n'ébranle pourtant pas notre loyauté envers la mère-patrie; notre loyauté n'est pas affaire de sentimentalité, mais d'obligation morale, et parcequ'elle est à cette hauteur, elle résiste à des ébranlements qui suffiraient à ruiner un sentiment moins haut-placé.

Nous restons quand même fidèles au sentiment canadien-français, et ceux-là seuls pourraient nous en blamer pour qui le Canada ne vient qu'au second plan dans leurs pensées.

Vous êtes venus ce matin déposer au pied du Maitre des nations le témoignage de votre foi et les aspirations de vos coeurs; puisse-t-il les entendre et les bénir! C'est ce que nous lui demandons en vous bénissant avec toute l'affection d'un coeur à jamais dévoué à vos intérêts spirituels, à vos légitimes libertés, à vos institutions nationales, ainsi qu'à votre prospérité matérielle qui a son rôle à jouer dans le mouvement qui vous donnera votre place au soleil du Bon Dieu sur ce continent de l'Amerique du Nord.

PETITES ANNONCES

PERDUE—Une jument brune agée de 4 ans, front blanc, aussi que la patte droite de derrière, pesanteur environ 1,200 livres. Perdu un mille à l'est de Prairie Grove. $10.00 de récompense sera donnée à la personne qui en donnera des reseignements. S'adreser au No. 185, rue James, Winnipeg, ou bureau de poste à Prairie Grove.

Une dame désirerait recevoir d'une autre dame des leçons de français en retour de leçons de couture. S'adresser au bureaux du Manitoba. —32

A LOUER—Maison absolument moderne à louer, 150, rue Notre-Dame. Téléphoner à Main 3526 ou s'adresser à 153 avenue Provencher.

ON DEMANDE — Des ouvrières finisseuses et opèratrices dans la fourrure. Bon salaire ainsi que des filles pour coudre à la main. S'adresser à Antonio Lanthier, 207, rue Horace, Norwood. 31—33

ON DEMANDE—Une servante pour ouvrage général, sans lavage. S'adresser à Mme Dr. Lachance, No. 4, rue Hamel, Saint-Boniface. —30

M. F. D. Pambrun, peintre à Saint-Boniface, désire annoncer au publique qu'il est prêt à faire tout genre d'ouvrages en peinture, posage de papier (tapisserie), calsomine, etc., etc., qui lui seront confier. Estimés gratuits fournis sur demande. S'adresser au No. 172, rue Notre Dame, Saint-Boniface ou par téléphone M. 2229. —23

A LOUER—Excellente et spacieuse maison à louer 143 rue Dubuc, Saint-Boniface, au bas prix de $15.00 par mois. S'adresser à Bernier, Blackwood & Bernier, 401 Edifice Somerset, Winnipeg.

Un monastère du Précieux Sang à Saint-Boniface

Le 11 mai sont arrivées à Saint-Boniface deux religieuses du Précieux Sang. La Rde Mère Saint-Paul de la Croix, supérieure du monastère de Portland, Orégon, et la Rde Mère Marie-Immaculée, supérieur du futur monastère de Saint-Boniface. Elles ont acheté un ancien hôtel à l'angle de l'avenue Taché et de la rue Notre-Dame. Des ouvriers travaillent actuellement, sous leur direction, à le transformer en monastère. Le 31 mai, fête de Notre-Dame du Sacré Coeur, d'après leur calendrier, elles ont sollicité et obtenu la faveur d'y avoir une première messe, à laquelle une quarantaine de personnes de la ville ont assisté et reçu la sainte Communion. La messe a été célébrée par M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché. Elles ont tenu à avoir cette première messe en cette fête de N.-D. du Sacré Coeur parce qu'elles attribuent la nouvelle fondation à sa protection et qu'elles lui confient l'avenir du monastère provisoire, dans lequel s'installeront au commencement du mois prochain un groupe de religieuses venant du monastère de Sherbrooke et deux autres venant de celui de Portland. Ces deux dernières, dont l'une est la soeur de la supérieure, appartienent à des familles bien connues de cette ville. Des novices viendront en même temps.

Cette communaute des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang fut fondée à Saint-Hyacinthe, le 14 septembre 1861, par la Révérende Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang (Aurélie Caouette), décédée le 6 juillet 1905. Elle compte déjà cinq cents religieuses et quinze monastères. Le nouveau sera le onzième au Canada. Les autres sont à Saint Hyacinthe, à Toronto, à Montréal, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Nicolet, à Levis, à Joliette et à London. Elle en a trois aux Etats-Unis, à Brooklin, N.-Y., à Portland, Oregon et à Manchester N.-H. Elle en a aussi un autre à la Havane. Elle a reçu l'approbation de Rome en 1896.

En 1911 la communaute a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Un *Livre d'or* a été publié à cette occasion, retraçant l'histoire du demi-siècle. Nous en reproduisons les paroles suivantes prononcées au cours de ces fêtes par S. G. Mgr Christie, archevêque d'Oregon City.

"Dieu seul sait l'influence qu'exerce pour le bien de la société une communauté du genre de celle que nous possédons. Dieu seul sait le grand besoin que nous en avions sur cette côte du Pacifique.

"Ah! les bénédictions que mes religieuses du Précieux-Sang font pleuvoir chaque jour sur la cité de Portland et sur tout le diocèse de l'Oregon... Quand vous jouissez des douceurs du sommeil et que le crime veille dans la cité, ces religieuses se lèvent, sacrifient leur repos et comme autrefois Moïse sur la montagne élèvent leurs mains et leur coeur virginal vers Dieu, le conjurant d'épargner la ville de Portland. Elles prient, réparent et adorent dans le Sang du Christ, par le Sang du Christ et avec le Sang du Christ."

C'est la même oeuvre que ces bonnes religieuses viennent accomplir au Manitoba. Qu'elles soient les bienvenues dans notre ville de Saint-Boniface, en cette année du centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires!

Les Cloches.

Secours National et Croix Rouge Française

En 1916 une association fut organisée au Manitoba sous le nom de Secours National pour s'occuper du secours à apporter à la France; plus tard elle s'affilia la Croix Rouge Française.

Sur l'avis de Monsieur Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères de France, la dite association élargit son oeuvre; à sa tâche déjà grande vinrent s'ajouter les soins à donner aux enfants tuberculeux revenus des territoires envahis, l'adoption des enfants de France, le rétablissement des évacués dans leurs départements respectifs.

Actuellement cette association s'occupe des sociétés françaises suivantes: Secours National de France; Croix Rouge Française; France-Amérique, Section France-Canada; Orphelins de la Guerre; Ligue fraternelle des Enfants de France; Tricot du Combattant; Orphelins de France; Secours aux Repatriés.

Sur le Conseil de l'éminent homme d'Etat Français, M. Hanotaux, l'association a demandé sa reconnaissance officielle aux autorités de la officielle du 18 mai 1918.

Les buts et objets de l'association sont les suivants:

1. Assistance et secours au peuple français cruellement éprouvé par la guerre.

2. Organisation de toute quête publique et autres en argent ou en nature.

3. Gérance de toute organisation charitable française autorisée par le Gouvernement de la République.

Le Secours à la France (War Relief for France) procède à l'expédition de tous les envois en argent et en nature par l'entremise du Comité France-Amérique, organisation dûment autorisée et agissant sous la haute surveillance du Ministrère de la Guerre et du Ministère des Affaires Etrangères.

Il est du désir des autorités françaises de connaitre les origines de tous les secours qui sont recueillis à l'étranger et, vu la grande générosité du peuple Canadien, une branche spéciale a été organisée sous le nom "Section France-Canada".

Tous les envois de secours à la France provenant de la Province du Manitoba sont faits directement à cette section. Le peuple Manitobain peut donc être assuré que tous les dons, etc., recueillis au Manitoba sont envoyés directement au Govervement Français et que ces dons sont portés au crédit de la Province de Manitoba.

Les vérificateurs des comptes pour le "Secours à la France" sont MM Marwick, Mitchell, Peat & Co.

Prière de faire tout envoi d'argent à l'adresse suivante: War Relief for France, Secours National, 435, rue Main, Winnipeg.

GRAND PIQUE-NIQUE

De la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg lundi 1er juillet

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winipeg ayant voulu que la célébration de sa fête soit vraiment digne de son Patron, y a joint la charité au patriotisme, en décidant que le produit du grand pique-nique qu'elle organise pour lundi le 1er juillet à Saint-Norbert, sur le magnifique terrain mis si gracieusement à sa disposition par M. le Curé Cloutier, soit partagé entre la Croix Rouge Française et l'Ecole du Sacré-Coeur.

Qui oserait ne pas contribuer sa présence au succès de cette fête? Ne sera-ce pas y trouver, en même temps que le plaisir de passer une délicieuse journée à l'ombre des grands ormes, l'occasion de faire le bien, c'est-à-dire: se procurer la satisfaction du coeur en aidant la Croix-Rouge Francaise, à soulager les douleurs des vaillants de la vieille mère-patrie, et à soutenir l'école du Sacré-Coeur, sauvegarde de notre chère langue et de notre foi. Haut les coeurs! et que tous, sans exception, répondent le 1er juillet: Présents pour la France et notre belle et douce langue.

Il y aura sanwiches, gâteaux, fruits, candys, crême à la glace et rafraichissements de toutes sortes.

Deux chars spéciaux partiront à 1 heure 30 coin des rues Lydia et William pour se rendre directement à Saint-Norbert. Et le retour de ces chars se fera à 9 heures 30 du soir.

PROGRAMME DES JEUX

Première Partie—

1—Course des petits garçons, 6 ans.
2—Course des petites filles, 6 ans.
3—Course des garçons, 12 ans.
4—Course des filles, 12 ans.
5—Course avec oeufs, demoiselles.
6—Course avec oeufs, dames.
7—Course à trois jambes, petits garçons.
8—Course à trois jambes, jeunes gens.

Deuxième Partie—

9—Course à l'aiguille, dames.
10—Course à la cigarette, demoiselles.
11—Course "fre-for-all", hommes.
12—Course "free-for-all", hommes gras.
13—Course "free-for-all", dames.
14—Course "free-for-all", dames grasses.
15—Course "free-for-all", demoiselles.
16—Course aux chaussures, garçons.
17—Course aux chaussures, filles.
18—Course aux clous, dames.
19—Course à la brouette, garçons.

Troisième Partie—

20—Tirage au câble, hommes mariées contre garçons.
21—Course avec saut.
22—Course avec trois sauts.
23—Saut à pieds joints.
24—Course dans les sacs.

Service Militaire Belge

Les Belges nés pendant l'année 1899 sont, en vertu de l'Arrêté-loi du 20 février 1918, soumis à l'obligation de s'inscrire avant le 15 juillet 1918 dans les Chancelleries consulaires en vue du service militaire.

Ceux qui auront contracté un engagement volontaire dans le contingent canadien avant le 15 juillet 1918 sont dispensés de l'inscription.

Pour le Consul Général de Belgique au Canada

A. J. H. DUBUC,
Consul de Belgique à Winnipeg

Rendrons-nous les coups?

(Suite de la Page 3)

tend encore et avec l'emploi de la T. S. F. ses limites seront infiniment reculées. Ce sont autant de facteurs qui contribueront à nous avantager et dont il faut tenir compte.

La France n'a donc qu'une route à suivre: continuer de développer son aviation de bombardement et mener impitoyablement sa guerre de destruction de plus en plus loin chez l'Allemagne.

L'ère des représailles proprement dite est terminée. Ce serait une erreur de croire que les peuples ennemis ne vont exploiter par l'aviation que les facteurs d'intimidation et se satisfaire d'un jeu puéril où le plus fort se contenterait de victoires d'amour-propre.

En réalité, les peuples s'abordent avec une arme nouvelle dont les terribles effets vont peser dans le sanglant corps à corps où ils se débattent.

Il n'importe pas de savoir si à l'aube de cette guerre furieuse les chances affluent pour l'ennemi malgré la supériorité de notre aviation, et si nous sommes exposés à recevoir plus de coups que nous n'en rendrons. Il faut seulement se préparer à frapper, conduire la guerre aérienne avec une impitoyable résolution, avec le seul souci de faire peser sur l'ennemi le maximum des souffrances morales et matérielles, selon la tactique qui est sienne vis-à-vis de nous. Il n'arrive qu'aux joueurs tenaces de chavirer les jeux et de forcer le sort.

Nous avons ici même exposé la situation briflante où notre aviation de bombardement s'est trouvée élever en quelques mois. Son développement se poursuit sur des directives fermes vers le plus gros emport d'explosifs et le plus grand rayon d'action, vers la plus grande intensité de l'action aérienne et sa propagation plus lointaine.

Toute notre aviation de bombardement peut, d'un jour à l'autre, si l'intérêt se déplace, porter son effort du champ de bataille de la France du Nord aux agglomérations industrielles de l'Allemagne de l'Ouest.

La capitale de la France est sous le canon allemand, c'est entendu. Mais il ne manque pas de villes allemandes qui puissent avoir une nuit la surprise de se réveiller sous le ronflement des moteurs français.

Pour cela, il suffit à M. Clemenceau qu'il lève son petit doigt.

Henri ALAIN.

Le 7 juillet prochain dans l'après-midi il y aura grand pique-nique à Saint-François Xavier. Venez nous voir chers bienfaiteurs et amis nous vous promettons, avec le plus fraternel accueil un beau site, de l'ombre, de la fraicheur et que de choses agréables encore. Croyez que nous comptons sur votre bienveillant concours, et par avance, nous vous disons le merci du coeur—Le Comité

THEATRES

Dominion — Semaine prochain "Doll House".

Pantages—Les vues animées les mieux choisies cette semaine.

AU CLUB "LE CANADA"

— Un certain nombre de membres du cercle dramatique du club "Le Canada" et autres personnes qui ont participé aux programmes littéraires et musicaux mensuels de cette société au cours de la saison qu'elle vient de terminer par la mémorable soirée de 5 juin au théâtre Winnipeg, se sont réunis dans la grande salle du Café Kensington, jeudi soir, pour de modestes et fraternelles agapes.

A la suite de cette soirée intime, l'administration du club "Le Canada" a fait les arrangements nécessaires avec les propriétaires du bloc "Kensington" pour la location de leur salle cinq soirs par mois pendant la saison s'étendant de septembre à avril inclusivement. Cette salle, qui est toute meublée, peut contenir 250 personnes; il y a un service d'élévateur.

—*Communiqué.*

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.